

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE
 Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes membre de l'Ordre
 des Experts-Comptables de Strasbourg et
 de la Compagnie Régionale des Commissaires aux
 Comptes du Ressort de la Cour d'Appel de Colmar
 Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 525.000 euros
 Siège social : 2 rue Henri Bergson - 67200 STRASBOURG
 638 501 130 R.C.S. STRASBOURG

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 21 JUIN 2019

L'assemblée générale prend tout d'abord acte de l'erreur matérielle constatée dans l'affectation du résultat de l'exercice 2017 et approuve le texte de l'affectation du résultat 2017 corrigé, comme suit :

« Origine du résultat à affecter :

- Report à Nouveau antérieur	€ 6.531,50
- Résultat de l'exercice	€ 620.382,27
TOTAL	€ 626.913,77

Affectation proposée :

- Distribution de dividendes soit 20 € par action	€ 500.000,00
- Autres Réserves	€ 116.000,00
- Autres Réserves-mécénat	€ 4.000,00
- Report à Nouveau	€ 6.913,77
TOTAL	€ 626.913,77 »

Puis, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 619.527,86 €, de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Report à Nouveau antérieur	€ 6.913,77
- Résultat de l'exercice	€ 619.527,86
TOTAL	€ 626.441,63

Affectation proposée :

- Distribution de dividendes soit 20 € par action	€ 500.000,00
- Autres Réserves	€ 116.000,00
- Autres Réserves – mécénat	€ 4.000,00
- Report à Nouveau	€ 6.441,63
 	<hr/>
TOTAL	€ 626.441,63

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende brut de 20.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement le 21 juin 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux au taux de 17,2 % ainsi que l'acompte de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, à l'exception des actionnaires dispensés.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que sur le montant total des dividendes distribués, une partie de la somme s'élevant à 173.260 € est éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code, le reste, soit 326.740 € n'étant pas éligible à cet abattement.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE/ACTION	ABATTEMENT
2015	20,00 €	Abattement 40% : 148.260 € Non éligible à abattement 40 % : 351.740 €
2016	20,00 €	Abattement 40 % : 173.260 € Non éligible à abattement 40% : 326.740 €
2017	20,00 €	Abattement 40 % : 173.260 € Non éligible à abattement 40 % : 326.740 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du directoire
Jean-Luc MOHR



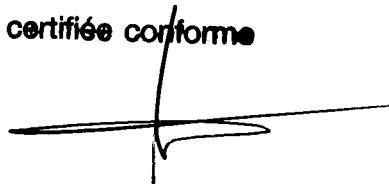
SECAL

**2 RUE HENRI BERGSON
67200 STRASBOURG**

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that crosses a horizontal line, with a small loop at the end of the horizontal line.

*M. Jean-Luc Nahr
Président du Directoire*

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR SECAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 905 257 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 619 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 140 292 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	299 595		54 525	245 070
Immobilisations incorporelles	299 595		54 525	245 070
- Terrains	3 049			3 049
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	306 592		3 527	303 065
- Matériel de transport	168 486	142 136	1 037	309 586
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	487 016	102 157	42 778	546 395
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	979 596	244 293	47 342	1 176 547
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 322 695	48 243		1 370 938
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 444			5 444
Immobilisations financières	1 328 139	48 243		1 376 382
ACTIF IMMOBILISE	2 607 531	292 536	101 867	2 700 000

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		244 293	48 243	292 536
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	54 525	47 342		101 867
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL VF CONSULT 67550 VENDENHEIM	26 250	-28 279	65,71	-4 349
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SA F2EC 74944 ANNECY CEDEX	2 654 000	1 437 335	49,59	76
SARL 3A SERVICES 67200 STRASBOURG	10 000	-2 079	50,00	-183

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)	17 250			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	889 204	889 204	464 284	
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françai				
- Autres participations étrangè				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	146 017	4 454	54 525	95 946
Immobilisations incorporelles	146 017	4 454	54 525	95 946
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	305 445	864	3 527	302 782
- Matériel de transport	74 319	59 763	1 037	133 045
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	442 157	35 485	42 778	434 864
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	836 374	96 112	47 342	885 144

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 447 377 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	464 284		464 284
Prêts			
Autres	5 444		5 444
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 709 662	1 709 662	
Autres	210 859	210 859	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 128	57 128	
Total			
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Personnel - produits à recevoir	14 890
Produits a recevoir	319
Agefos	50 662
Banques produits a recev	4 622
Total	70 494

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 525 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 21,00 euros.

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 664	6 524	7 184	9 004
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		6 524	7 184	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	335 140	34 569			369 709
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques	88 391	102 717	28 660		162 448
et charges					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		137 286	28 660		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 540 155 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	25 363	25 363		
- à plus de 1 an à l'origine	269 202	81 110	188 092	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228 051	228 051		
Dettes fiscales et sociales	2 756 731	2 756 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	396 667	396 667		
Produits constatés d'avance	864 141	864 141		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	42 904			
(**) Dont envers les associés	362 482			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 358 311 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournis.fact.non parvenue	87 150
Intérêts courus sur emprunts	422
Banques interets courus	1 123
Associés interets courus	4 171
Dettes prov.conges payes	309 174
Prov.participat.salaries	81 731
Autres charg.pers.a payer	778 842
Virements divers	675
Charges s/conges payes	138 667
Organismes sociaux a pay.	364 479
Effort construction	22 888
Etat ch.à p.form.professionnelle	61 326
Etat ch.à p.tax apprentissage	22 380
Etat ch.à p. taxe handicapé	9 208
Etat ch.à p. TVS	5 104
Etat ch.à p. CET	1 358
Total	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constat.d avance	57 128		
Total			

Produits constatés d'avance

Produits constatés d avance	864 141		
Total	864 141		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	320 597		320 597
Etudes			
Prestations de services	9 707 204	188 320	9 895 524
Ventes de marchandises	23 390		23 390
Produits des activités annexes	5 184		5 184

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 712 858 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 369 709 euros

- Part versé à un organisme externe : 343.149,- euros

Le solde est comptabilisé au passif du bilan en provision pour indemnité de départ à la retraite soit 369.709 €.

Cette provision a été calculée en retenant un taux d'actualisation de 2,25 %.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, .

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SADIR SECAL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 2 RUE HENRI BERGSON 67200 STRASBOURG Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 6 3 8 5 0 1 1 3 0 0 0 0 4 8Néant *

				Exercice N clos le, 31/12/2018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	95 946	312	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	148 811	148 811	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	3 048	3 048	
		Constructions	AP	AQ	13 366	13 366	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 086	1 086	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 159 045	870 691	288 354
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	906 654	17 250	889 404
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	464 283		464 283
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	5 444		5 444	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 798 000	998 340	1 799 659	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ	99 072		99 072
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 709 662	323 738	1 385 923
		Autres créances (3)	BZ	CA	210 858		210 858
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	100 000	1 871	98 128
	Disponibilités	CF	CG	6 254 486		6 254 486	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	57 128		57 128	
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 431 207	325 609	8 105 597	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 229 207	IA	1 323 950	9 905 257	
Revois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SADIR SECAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	525 000)	DA	525 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	52 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	3 620 000	
	Report à nouveau		DH	6 913	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	619 527	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	9 003	
	TOTAL (I)		DL	4 832 945	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	63 798	
	Provisions pour charges		DQ	468 358	
	TOTAL (III)		DR	532 156	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	294 564	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	362 481	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	228 050	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 756 731	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	34 185	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	864 141	
	TOTAL (IV)		EC	4 540 154	
	Ecarts de conversion passif* (V)		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	9 905 257	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 352 062		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	25 362		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SADIR SECAL								
Néant <input type="checkbox"/> *								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	23 389	FB	FC	23 389	
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF		
		services *	FG	10 032 984	FH	188 319	FI	10 221 304
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	10 056 374	FK	188 319	FL	10 244 694
	Production stockée*					FM	20 923	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	243 409	
	Autres produits (1) (11)					FQ	32 755	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 541 782	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	18 912	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 840 880	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	265 132	
	Salaires et traitements*					FY	5 104 073	
	Charges sociales (10)					FZ	2 095 376	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	100 566	
			- dotations aux provisions*			GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	115 388		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	137 286		
Autres charges (12)					GE	28 232		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 705 848		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	835 934		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	15 443	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14 761	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 582	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	31 786		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 871	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 541	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	7 412		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	24 374		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	860 308		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SADIR SECAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	60	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	60 516	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 184	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	67 760	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	6 524	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 524	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	61 236	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	81 731	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	220 287	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 641 330	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 021 802	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	619 527	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	142 406	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amortissements dérogatoires	6 524			
Rentrées sur créances amorties		60		
Produits des cessions d'éléments d'actif		27 041		
Autres produits		33 475		
Amortissements dérogatoires		7 184		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE
**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes membre de l'Ordre
des Experts-Comptables de Strasbourg et
de la Compagnie Régionale des Commissaires aux
Comptes du Ressort de la Cour d'Appel de Colmar**
Société Anonyme À Directoire Et Conseil De Surveillance au capital de 525 000.00 €
Siège social : 2 RUE HENRI BERGSON
67200 STRASBOURG
638 501 130 RCS STRASBOURG

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 2019

Chers actionnaires,

1/Nous vous présentons les informations sur le gouvernement d'entreprise.

Ces informations ont été élaborées par votre Conseil de surveillance conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2017-1162 du 12 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de ratification des obligations à la charge des sociétés, prise en application de la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'économie dite « Sapin 2 ».

Liste des mandats et fonctions exercés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4,1° du Code de commerce, nous vous précisons, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire durant l'exercice :

Concernant Monsieur Jean-Luc MOHR, Président du Directoire

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Président du Conseil d'administration et Directeur Général	SECAL EXPANSION SA sis 2 rue Henri Bergson - 67200 STRASBOURG
Administrateur	F2EC SA sis « Le Cristallin » 6 Avenue du Pré Félin – PAE LES Glaisins – 79940 ANNECY LE VIEUX
Gérant	Société civile STRAFIPAR sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI ALSAPAR sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI THOMAS MANN sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI ATHENA sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI MOLIERE sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI SMB sis 2 rue des Cerisiers – 67117 FURDENHEIM
Gérant	SCI HOUBLON sis 2 rue des Cerisiers – 67117 FURDENHEIM
Gérant	SCI 4 Place Mathieu ZELL sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG

Concernant Monsieur Marc NIESS, membre du Directoire

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Administrateur	SECAL EXPANSION SA sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG
Gérant	SCI LES BARONNIES sis 11 rue Saint-Bernard – 67500 HAGUENAU
Gérant	SCI LES MARQUISES sis 11 rue Saint-Bernard – 67500 HAGUENAU
Gérant	SCI BERENIESS sis 11 rue Saint-Bernard – 67500 HAGUENAU
Gérant	SCI NAVI sis 11 rue Saint-Bernard – 67500 HAGUENAU
Gérant	SCI GOLF ALLEE sis 6 Allée du Golf – 67620 SOUFFLENHEIM
Gérant	DANAE SARL sis 12 rue Hellert – 57850 HASSELBOURG

Concernant Monsieur Yves ROETHINGER, membre du Directoire

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Administrateur	Restaurant de la Maison des Tanneurs - Gewerstub SA sis 42 rue du Bain aux Plantes - 67000 STRASBOURG
Gérant	J.J.M.S SARL sis 3 route de Strasbourg -67550 VENDENHEIM

Concernant Monsieur Jean-François PISSETAZ, Président du Conseil de surveillance

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Président du Conseil d'administration	FIDUCIAIRE EUROPEENNE D'EXPERTISE ET DE CONSEIL -F2EC sis 6 Avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74940 ANNECY
Président	FIDUCIAIRE JF PISSETAZ SAS sis 6 Avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74940 ANNECY
Président	FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE SA sis 14 rue de la Corraterie - 1211 Genève 11 (Suisse)
Président	CABINET JF PISSETAZ EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT sis 432 Avenue Marie Curie -74160 ARCHAMPS
Co-gérant	SCI LA FRONTALIERE sis 6 Avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74940 ANNECY
Co-gérant	SCI JFP IMMOBILIER sis 6 Avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74940 ANNECY
Co-gérant	SCI JFP IMMOBILIER THONON sis 6 Avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74940 ANNECY
Gérant	SCI COMPTA 2000 sis 6 Avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74940 ANNECY
Gérant	SCI ARC EN CIEL sis 6 Avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74940 ANNECY
Administrateur	HAUTE SAVOIE DEMAIN sis 27 rue Royale - 74000 ANNECY

Concernant Monsieur Christophe MOHR, membre du Conseil de surveillance

Fonctions exercées	Sociétés concernées
néant	néant

Concernant Madame Julie GALOPHE, membre du Conseil de surveillance

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Président du Conseil d'administration	FM Richard et associés SA sis 1 Place d'Estienne d'Orves – 75009 PARIS
Administrateur	HRA SA sis 1 Place d'Estienne d'Orves – 75009 PARIS
Cogérante	EDO SARL sis 1 Place d'Estienne d'Orves – 75009 PARIS

Concernant Monsieur Philippe CHRISTOPHE, membre du Conseil de surveillance

Fonctions exercées	Sociétés concernées
Gérant	OREGLIA-CHRISTOPHE et Associés SARL sis 76 rue Saint Jean – 31130 BALM
Administrateur	SECAL EXPANSION SA sis 2 rue Henri Bergson – 67200 STRASBOURG

Conventions réglementées

Nous vous informons des conventions intervenues, directement ou par personne interposée entre :

- d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la société et ;
- d'autre part, une autre société dont notre société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Nous vous précisons qu'aucune convention telle que visée par l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Etat des délégations accordées par l'Assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital

Le Directoire ne bénéficie d'aucune autorisation accordée par l'Assemblée générale pouvant conduire à l'émission de titres donnant accès au capital.

2/Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire n'appellent de la part du Conseil de Surveillance aucune observation.

Le Président du Conseil de Surveillance
Jean-François PISSETTAZ



Christine FUHRY

C **commissaire**
aux comptes

INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE

ET DE LORRAINE (SECAL) SA

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 525 000 €

2 rue Henri Bergson

67200 STRASBOURG

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les Comptes Annuels

Sur l'exercice couru

du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018

2, rue des Pères Oblats - 68250 ROUFFACH

Tél. 00 33 (0)3 89 49 60 41 - Fax 00 33 (0)3 89 49 76 32

e-mail : c.fuhry@cecofi.fr

SIRET : 424 040 525 0026

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE SA
Au capital de 525 000 €
2 rue Henri Bergson
67200 STRASBOURG

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos au 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES D'ALSACE ET DE LORRAINE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons notamment vérifié :

- Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ; en particulier nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, nous avons apprécié leur incidence significative sur les comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouffach, le 06 Juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
Christine FUHRY



BILAN – COMPTE DE RESULTAT

Bilan

ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	96 259	95 946	313	4 767
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	148 811		148 811	148 811
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 049		3 049	3 049
Constructions	13 367	13 367		
Installations techniques, matériel et out	1 086	1 086		
Autres immobilisations corporelles	1 159 046	870 691	288 354	140 173
Immobilisations en cours / Avances et				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 370 938	17 250	1 353 688	1 305 445
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 444		5 444	5 444
ACTIF IMMOBILISE	2 798 000	998 341	1 799 660	1 607 690
ACTIF CIRCULANT				
Matières premières et autres approvisi				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	99 072		99 072	78 149
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Clients et comptes rattachés	1 709 662	323 739	1 385 924	1 218 654
Fournisseurs débiteurs	3 842		3 842	11 517
Personnel	14 964		14 964	6 773
Etat, Impôts sur les bénéfices	95 517		95 517	67 504
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	43 548		43 548	56 176
Autres créances	52 987		52 987	78 277
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement	100 000	1 871	98 129	98 417
Disponibilités	6 254 486		6 254 486	5 983 059
Charges constatées d'avance	57 128		57 128	52 511
ACTIF CIRCULANT	8 431 207	325 610	8 105 597	7 651 038
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	11 229 208	1 323 950	9 905 257	9 258 728



Bilan

PASSIF		
Capital social ou individuel	525 000	525 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	52 500	52 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 620 000	3 500 000
Report à nouveau	6 914	6 532
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	619 528	620 382
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	9 004	9 664
CAPITAUX PROPRES	4 832 945	4 714 078
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	63 798	37 260
Provisions pour charges	468 359	386 271
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	532 157	423 531
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	269 202	61 957
Découverts et concours bancaires	25 363	21 338
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	294 565	83 294
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	362 482	143 887
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228 051	253 746
Personnel	1 174 104	1 191 205
Organismes sociaux	1 083 978	1 051 701
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	399 274	401 429
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	99 376	109 658
Dettes fiscales et sociales	2 756 731	2 753 994
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 186	21 601
Produits constatés d'avance	864 141	864 597
DETTES	4 540 155	4 121 119
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	9 905 257	9 258 728

Christine FUHRV

Compte de résultat

PRODUITS	10 541 782	102,90	10 489 761	103,13	52 022	0,50
Ventes de marchandises	23 390	0,23	16 901	0,17	6 489	38,40
Production vendue	10 221 305	99,77	10 154 141	99,83	67 163	0,66
Production stockée	20 923	0,20	-11 762	-0,12	32 685	-277,89
Subventions d'exploitation						
Autres produits	276 165	2,70	330 481	3,25	-54 316	-16,44
CONSOMMATION M/SES & MAT	1 859 793	18,15	1 868 032	18,37	-8 239	-0,44
Achats de marchandises	18 913	0,18	11 132	0,11	7 781	69,90
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 840 880	17,97	1 856 900	18,26	-16 020	-0,86
MARGE SUR M/SES & MAT	8 681 989	84,75	8 621 729	84,77	60 261	0,70
CHARGES	7 846 055	76,59	7 768 513	76,38	77 542	1,00
Impôts, taxes et vers. assim.	265 132	2,59	263 705	2,59	1 427	0,54
Salaires et Traitements	5 104 073	49,82	5 083 258	49,98	20 815	0,41
Charges sociales	2 095 377	20,45	2 072 223	20,37	23 154	1,12
Amortissements et provisions	353 241	3,45	277 268	2,73	75 973	27,40
Autres charges	28 232	0,28	72 059	0,71	-43 827	-60,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	835 934	8,16	853 216	8,39	-17 282	-2,03
Produits financiers	31 787	0,31	60 448	0,59	-28 661	-47,41
Charges financières	7 412	0,07	24 641	0,24	-17 229	-69,92
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	860 309	8,40	889 023	8,74	-28 714	-3,23
Produits exceptionnels	67 761	0,66	65 551	0,64	2 210	3,37
Charges exceptionnelles	6 524	0,06	2 823	0,03	3 701	131,10
Participation des salariés	81 731	0,80	77 524	0,76	4 207	5,43
Impôts sur les bénéfices	220 287	2,15	253 844	2,50	-33 557	-13,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	619 528	6,05	620 382	6,10	-854	-0,14



ANNEXE LEGALE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR SECAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 9 905 257 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 619 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

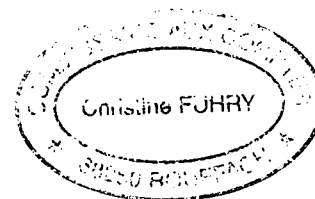
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

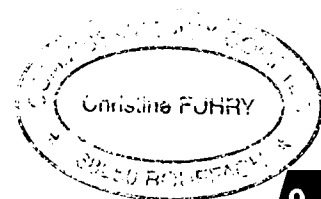
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 140 292 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

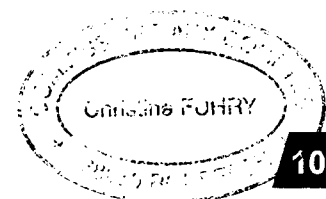


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	299 595		54 525	245 070
Immobilisations incorporelles	299 595		54 525	245 070
- Terrains	3 049			3 049
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	306 592		3 527	303 065
- Matériel de transport	168 486	142 136	1 037	309 586
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	487 016	102 157	42 778	546 395
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	979 596	244 293	47 342	1 176 547
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 322 695	48 243		1 370 938
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 444			5 444
Immobilisations financières	1 328 139	48 243		1 376 382
ACTIF IMMOBILISE	2 807 331	292 536	101 867	2 798 000



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		244 293	48 243	292 536
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	54 525	47 342		101 867
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL VF CONSULT 67550 VENDENHEIM	26 250	-28 279	65,71	-4 349
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SA F2EC 74944 ANNECY CEDEX	2 654 000	1 437 335	49,59	76
SARL 3A SERVICES 67200 STRASBOURG	10 000	-2 079	50,00	-183

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)	17 250				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	889 204	889 204	464 284		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations français					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	146 017	4 454	54 525	95 946
Immobilisations incorporelles	146 017	4 454	54 525	95 946
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	13 367			13 367
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 086			1 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	305 445	864	3 527	302 782
- Matériel de transport	74 319	59 763	1 037	133 045
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	442 157	35 485	42 778	434 864
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	836 374	96 112	47 342	885 144

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 447 377 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	464 284		464 284
Prêts			
Autres	5 444		5 444
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 709 662	1 709 662	
Autres	210 859	210 859	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 128	57 128	
Total	2 447 377	2 447 377	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Personnel - produits à recevoir	14 890
Produits a recevoir	319
Agefos	50 662
Banques produits a recev	4 622
Total	70 494

Notes sur le bilan

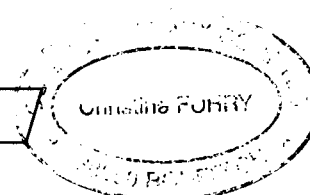
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 525 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 21,00 euros.

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 664	6 524	7 184	9 004
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		6 524	7 184	



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	335 140	34 569			369 709
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques	88 391	102 717	28 660		162 448
et charges					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		137 286	28 660		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 540 155 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	25 363	25 363		
- à plus de 1 an à l'origine	269 202	81 110	188 092	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228 051	228 051		
Dettes fiscales et sociales	2 756 731	2 756 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	396 667	396 667		
Produits constatés d'avance	864 141	864 141		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	42 904			
(**) Dont envers les associés	362 482			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 358 311 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournis.fact.non parvenue	87 150
Intérêts courus sur emprunts	422
Banques interets courus	1 123
Associés interets courus	4 171
Dettes prov.conges payes	309 174
Prov.participat.salaries	81 731
Autres charg.pers.a payer	778 842
Virements divers	675
Charges s/conges payes	138 667
Organismes sociaux a pay.	364 479
Effort construction	22 888
Etat ch.à p.form.professionnelle	61 326
Etat ch.à p.taxe apprentissage	22 380
Etat ch.à p. taxe handicapé	9 208
Etat ch.à p. TVS	5 104
Etat ch.à p. CET	1 358
Total	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constat.d avance	57 128		
Total	57 128		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d avance	864 141		
Total	864 141		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	320 597		320 597
Etudes			
Prestations de services	9 707 204	188 320	9 895 524
Ventes de marchandises	23 390		23 390
Produits des activités annexes	5 184		5 184

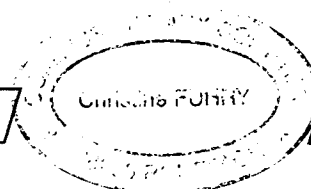
Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 712 858 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 369 709 euros
- Part versé à un organisme externe : 343.149,- euros

Le solde est comptabilisé au passif du bilan en provision pour indemnité de départ à la retraite soit 369.709 €.

Cette provision a été calculée en retenant un taux d'actualisation de 2,25 %.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, .

